

COMMERCEY *Actu's*

Dossier : votre nouvelle équipe municipale

Les travaux d'aménagements

Saison culturelle



SOMMAIRE

3/4 DOSSIER VOS ÉLUS

5/6 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

7/8 VIVRE ENSEMBLE

9/10 CULTURE - PATRIMOINE

11 VIE ASSOCIATIVE /SPORT

12 MUNICIPALITÉ

13 EXPRESSIONS POLITIQUES

14/15 PROGRAMME CULTUREL

Retrouvez toute l'actu de Commercy

sur l'appli mobile de la ville

à télécharger ici



sur Facebook

Ville de Commercy
(Page officielle)

et sur Commercy.fr



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org

Commercy ACTU'S n° 31
Journal publié par la Ville de Commercy
Dépôt légal : juin 2026
Directeur de la publication : Philippe ROCHAT
Crédits photos : Ville de Commercy, Amafot.
Rédaction : Ville de Commercy
Création et mise en page : S. SALAH
Impression : Lorraine Graphic.
Tirage à 2600 exemplaires.

ÉDITORIAL



**Chères Commerciennes,
chers Commerciens,**



Après 3 petits mois de prise de fonction, les perspectives dessinées lors de la campagne des élections municipales nous sont très présentes, et le resteront.

Voici nos grands principes d'action, issus de notre écoute des voix des Commerciens et des Commerciennes :

Requestionner la pertinence des projets précédemment envisagés : par exemple, la place Charles-de-Gaulle et la gestion du stationnement, en gagnant une vingtaine de places ; le concert programmé du 20 juin prochain, en pesant le pour et le contre sur cette dépense étonnante ; l'installation du Pump Track à la place de l'ancienne piscine et la prise en compte des nuisances sonores à venir, etc.

Mettre des priorités sur les projets qui nous tiennent à cœur : la propreté et la salubrité de la ville avec le nettoyage complet des caniveaux et des pieds de murs par vos services techniques, dans un premier temps ; le soutien à l'ensemble des associations, qu'elles soient sportives ou culturelles, en réexaminant leurs besoins en locaux et en matériel ; le renforcement et la restructuration du pôle de la Police municipale ; le soutien aux commerces de centre-ville, avec la mise en place d'un groupe conseil de commerçants ; des temps d'information et d'échanges sur l'avancée des projets, avec les commerçants, par le biais de réunions publiques de quartiers, etc.

Ne pas remettre en cause ce qui nous apparaît bon pour Commercy, quelle que soit l'équipe qui a instauré ces projets : par exemple, le changement des canalisations d'eau potable lors de chaque travaux de voirie ; l'installation de caméras aux endroits le nécessitant, etc. Et quel que soit le projet, il importe de maintenir, que ce soit avec la centaine de professionnels travaillant à la mairie, ou avec les experts indispensables, un appui sur la richesse humaine, comme sur une gestion rigoureuse du budget disponible.

Pour ma part, en tant que maire, je suis très heureux d'en assumer la fonction, avec des commerçants encourageants et soutenant, rencontrés quotidiennement dans la rue.

Je les en remercie.

Votre Maire

Philippe ROCHAT

La nouvelle équipe municipale au service de Commercy

Une équipe engagée pour tous les commerçants

À l'issue des élections municipales de mars 2026, les habitants de Commercy ont choisi une nouvelle équipe pour conduire les projets de la commune.

Lors du premier Conseil municipal du nouveau mandat, réuni le samedi 28 mars au matin, Philippe Rochat a été élu maire de Commercy avec les 22 voix de son équipe, au sein d'un Conseil municipal composé de 29 élus.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Conseil municipal rassemble vingt-neuf personnes : un maire, six adjoints, cinq conseillers délégués, plusieurs conseillers municipaux et sept élus de la minorité. Tous ont fait le choix de donner de leur temps au service de Commercy.

Nombre d'élus : 29
Parité nombre de femmes et hommes



Le nouveau conseil municipal en nombre de sièges

Le cœur du travail bat en commission. Quatre commissions thématiques se réunissent : Sport et Jeunesse, Espaces urbains et Environnement, Culture et Patrimoine, Vie sociale et Qualité de vie. Chacune compte huit élus, six de la majorité, deux de la minorité. Leur mission : faire vivre le programme pour lequel vous nous avez élus. Elles débattent des dossiers, écoutent les retours du terrain, formulent des propositions concrètes.

Elles présentent ensuite leurs observations, propositions, remarques et décisions au bureau municipal. Ce bureau, composé du maire, des adjoints et des conseillers délégués, se réunit chaque lundi. Selon les sujets, le va-et-vient peut se répéter plusieurs fois, jusqu'à ce que le dossier soit prêt. Il est alors inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal, qui se tient en séance publique, ouverte à tous les habitants.

À chaque instant, les agents de la mairie aiguillent, aident, réalisent. Ce sont eux qui instruisent les dossiers, écrivent les actes, suivent les chantiers et vous accueillent au quotidien.

Commercy ne décide pas seule. La commune siège aussi à la Communauté de communes Commercy-Void-Vaucouleurs, qui réunit 54 communes (22 453 habitants, 710 km²). Plusieurs élus de Commercy y portent une vice-présidence (développement économique, jeunesse, culture, communication et démocratie participative) et siègent dans différentes commissions, pour défendre les intérêts de la ville à plus haute échelle.

Une équipe au service de votre quotidien. À votre écoute.



Les élus membres du bureau municipal



Élection de Philippe Rochat à la mairie de Commercy par les membres du conseil municipal, le 28 mars, à la suite des élections municipales de la ville.



Les adjoints au maire

Autour du maire, six adjoints et plusieurs conseillers municipaux délégués composent le bureau municipal. Ensemble, ils auront à cœur de poursuivre le développement de la ville, d'accompagner les projets du quotidien et de préparer l'avenir de Commercy dans un esprit de proximité, d'écoute et d'engagement.



Anne LUDMANN
1ère adjointe

Finances, Administration générale, devoir de mémoire, protocole



Jean Pierre BALAINE
2ème adjoint

Affaires sociales : CCAS, Résidence autonomie, dispositif d'accompagnement et partenariats, santé publique



Christelle VIERRE
3ème adjointe

Ressources Humaines (Politique salariale, gestion des commissions paritaires) Attractivité (Commerce, centre ville, formation)



Samuel BOURGEOIS
4ème adjoint

Sport et Jeunesse (manifestations, équipements sportifs et développement des labels)



Deborah GARELLI
5ème adjointe

Culture et Animation développement de la pratique culturelle et des manifestations (gestion des structures et valorisation du patrimoine)



Frank MICHELOT
6ème adjoint

Urbanisme, gestion du patrimoine et des infrastructures, réseaux et aménagement du territoire

Les conseillers municipaux délégués

Afin d'accompagner les grands projets de la municipalité, plusieurs conseillers municipaux se voient confier des missions spécifiques afin de suivre les dossiers municipaux au plus près des besoins des habitants. :



Théo CUPCIC
Conseiller municipal délégué

Communication et vie associative : développement du bénévolat, vivre ensemble.



Sarah RAUCOURT
Conseillère municipale déléguée

Sécurité des biens et des personnes (vidéoprotection, sécurité routière...)



Christel METZ
Conseillère municipale déléguée

Développement durable, transition écologique



Christelle FRANCHOT
Conseillère municipale déléguée

Sport et CMJ (développement des dispositifs de loisirs et sportifs)



Théa ANTOINE
Conseillère municipale déléguée

Coopération internationale et tourisme

La suite des conseillers municipaux

Le Conseil municipal rassemble également :

Dans le groupe de la majorité :

Conseiller municipal ENCINAS Sébastien
Conseillère municipale MASSOMPIERRE Marie-Helene
Conseiller municipal MAGNANELLI David
Conseiller municipal HAZART Laurent
Conseiller municipal LOMBARD Benjamin
Conseillère municipale GENIN Mallauray
Conseiller municipal ROLAND Jeremy
Conseillère municipale EULRIET Blandine
Conseiller municipal DOGAN Ozdem
Conseillère municipale FATOL Séverine

Dans le groupe de la minorité :

Conseiller municipal CAHU Gérard
Conseillère municipale KIEFFER Sandrine
Conseiller municipal CARÉ Florent
Conseillère municipale MOALA Wendy
Conseiller municipal ZAZZA Ismaël
Conseillère municipale GENART Angélique
Conseiller municipal REYRE Benoît

RENCONTREZ VOS ÉLUS

Les permanences

Le Maire et les adjoints tiennent des permanences en mairie les samedis matins de 9h30 à 11h, tous les 15 jours. Vous pouvez vous y rendre sans rendez-vous.



Retrouvez les dates des permanences de vos élus sur Commercy.fr rubrique > Municipalité ou sur le panneau lumineux de la Ville ou l'application Mobile City All Commercy.

Les Conseils municipaux

Les débats du Conseil municipal sont publics et ouverts à tous. Vous pouvez vous rendre à la salle du Conseil municipal en mairie pour y assister. Cependant le public doit s'abstenir de toute intervention ou de toute manifestation.

Prochain conseil municipal : lundi 28 septembre

Consultez les dates
sur Commercy.fr
ou téléchargez l'application City All

Les premières actions concrètes du mandat pour "se sentir bien chez soi"

Notre ville est suffisamment impactée par le chantier de la place Charles de Gaulle pour ne pas rajouter de désagréments aux Commerciens. D'autant qu'ils se sont suffisamment exprimés sur ce qui doit caractériser en grande partie leur « CHEZ EUX » !

La propreté des rues et les risques liés à la circulation : ces 2 thèmes reviennent en permanence dans leurs préoccupations, hormis celle des parkings. Pour ces raisons, nos priorités dans les prochains jours seront de rendre propres et agréables à la vue, les trottoirs et les pieds de murs, ainsi que les caniveaux : exceptionnellement, la ville nettoiera la végétation qui a pu proliférer, car certains commerçiens sont dans l'incapacité physique de nettoyer leurs pieds de murs. La ville se rapprochera de tous par la suite, pour que propriétaires et locataires procèdent eux-mêmes, dans l'immense majorité, à l'entretien de leurs pieds de murs. D'autre part, une attention particulière est portée sur la sécurisation des passages piétons accidentogènes, comme sur le ralentissement de la circulation : si les commerçiens acceptent la nécessité de poser les choses dans le temps, ils verront les avancées dans les semaines et mois prochains. Enfin, que ce soit pour l'accès facilité aux commerces ou pour un stationnement équitable pour l'ensemble des usagers de notre ville, les règles de stationnement au centre ville seront prochainement revues. Pour que chacun se sente chez soi à Commercy !

La Place Charles de Gaulle : phase 1

La première tranche des travaux concerne le haut de la place (à droite du Conservatoire) jusqu'au stop rejoignant la rue Grosdidier.

Il s'agit :

- du renouvellement des conduites d'eau, des regards de comptage et de branchement des sorties des eaux usées ;
- de l'aménagement des trottoirs et du stationnement latéral ;
- de la réalisation de la voirie ;
- d'une remise à niveau de l'éclairage et de la sono ;
- de la mise en place d'un parking en pavés enherbés afin de rendre perméables les sols ;
- du démontage du Monument aux Morts qui sera restauré avant d'être réinstallé à gauche du Conservatoire.

Cette première phase durera, sauf aléas, jusque fin août.

Un référent chantier a été désigné. Il est identifiable par tous grâce à son gilet sur lequel est inscrit « homme trafic ». Il est en charge notamment de la circulation durant les travaux et la sécurisation des cheminements piétons.



Le passage des riverains est maintenu en permanence au moyen de passerelles. L'accès aux garages est gardé dans la mesure du possible selon les phases. Un trottoir est laissé libre en permanence pour permettre le cheminement des piétons en toute sécurité.

La gestion de collecte des ordures ménagères est assurée. Des points de collecte sont indiqués sur le chantier au moyen d'affiches.

Les entreprises travaillent de 7h30 à 17h30 avec une pause méridienne.

Les phases du chantier

La phase 2, quant à elle, devrait débuter à la rentrée et se terminer fin 2026, il s'agira alors du réaménagement de la route départementale.



“

**FRANCK MICHELOT
ADJOINT AU MAIRE**

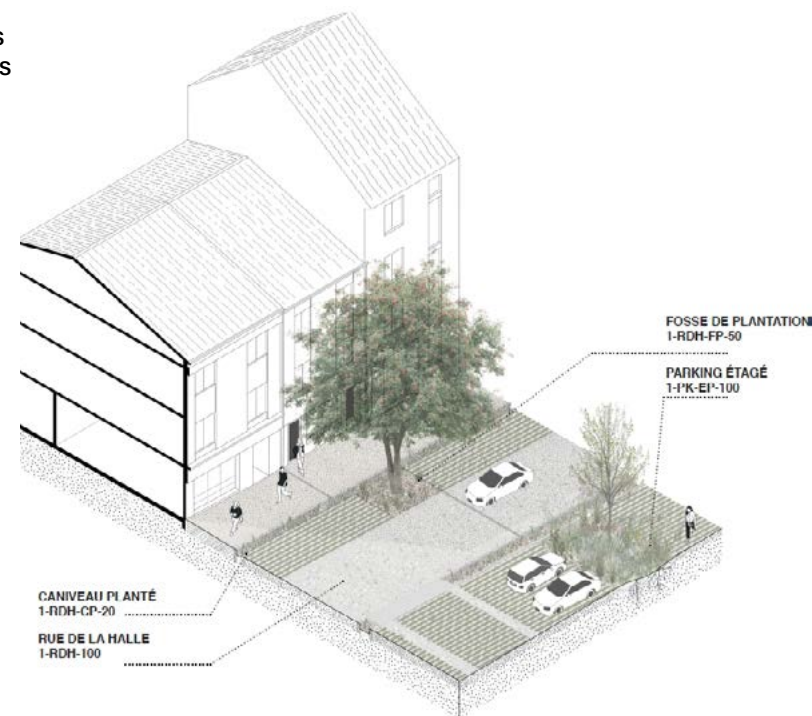
Les travaux place Charles de Gaulle ont démarré le 21 avril dernier.

Les appels d'offres ayant été lancés avant les dernières élections municipales et les entreprises ayant été choisies par l'ancienne municipalité, nous sommes contraints de respecter ce qui a été commandé et signé.

Nous sommes conscients des réticences et des problèmes liés à ce projet, et notamment ceux concernant le stationnement. Cette rénovation nous ayant été imposée, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour trouver des solutions adaptées telles que des micro-parkings proches du centre-ville.

“

Projection des aménagements en phase 1



EN SAVOIR +

Consulter le site de la Ville Commercyr.fr pour plus d'information sur le chantier



Retrouver l'intégralité des esquisses et les informations sur le projet sur Commercyr.fr > Municipalité > les grands projets

Aire de camping-car

Inaugurée début 2026, la nouvelle aire d'accueil pour camping-cars et cyclotouristes propose 24 emplacements spacieux et adaptés à ce type de tourisme.

Gérée par la société CAMPING-CAR-PARK, elle offre un service complet et un accès 24h/24.

Située le long du canal, derrière le vélodrome, elle est déjà très fréquentée par tous types de voyageurs et est même victime de son succès.

Malheureusement, à la suite d'incivilités constatées dans les hébergements destinés aux cyclotouristes ainsi qu'au niveau des sanitaires, les services de la Ville sont déjà intervenus. Des travaux visant à sécuriser ces accès sont à l'étude. La Ville a également mis en place le passage quotidien d'un agent d'entretien pour les sanitaires.

À noter que l'ancienne aire d'accueil pour camping-cars située derrière le vélodrome a été transformée en parking classique. Situé à quelques mètres du centre-ville, ce nouveau parking peut constituer une alternative supplémentaire et répondre en partie à la diminution du nombre de places de stationnement sur la place Charles-de-Gaulle.



Rénovation du parking rue de Lisle

Attendu par les riverains et les usagers du centre-ville, le parking de la rue de Lisle a ouvert début juin pour le plus grand plaisir du quartier.

Prévue dès 2024, cette opération de rénovation a démarré au début de l'année 2026 avec un double objectif : augmenter le nombre de places de stationnement tout en favorisant l'infiltration naturelle des eaux de pluie grâce à la pose de pavés enherbés. Une démarche qui s'inscrit dans la volonté de la commune de désimperméabiliser les sols et de laisser l'eau s'infiltrer là où elle tombe.

Ce nouvel aménagement sert également d'exemple concret pour les futurs projets de stationnement, notamment celui envisagé place Charles-de-Gaulle.

Au total, ce sont désormais 23 places de stationnement, dont une réservée aux personnes à mobilité réduite, qui sont mises à disposition à proximité immédiate du centre-ville.



Ruisseau des Roises

Depuis plusieurs années, certains habitants des rues Jean Jaurès et Léon Blum connaissent des problèmes récurrents d'inondation. En effet, lors de fortes intempéries, le ruisseau des Roises déborde et vient inonder les caves et garages des habitations les plus proches.

Le 30 mars dernier, une réunion a été organisée en présence de Monsieur le Maire, son Adjoint, les services de la mairie, la DDT55 et la Police de l'eau et de l'environnement afin d'avoir une première lecture de l'étude menée depuis 18 mois. L'objectif visé est de comprendre le fonctionnement des réseaux et des cours d'eau de notre ville afin de les corriger et ainsi de prévenir de futures inondations. Cette étude demande du temps pour prendre le recul nécessaire mais aussi pour intégrer les changements climatiques.

À titre préventif mais également curatif, la Ville et les riverains entretiennent conjointement le ruisseau.

Afin de ne pas aggraver cette situation et de respecter les normes en vigueur,

tous les travaux réalisés dorénavant en ville sont pensés pour réduire la quantité des eaux pluviales qui alimentent le ruisseau. Il s'agit d'infiltrer l'eau là où elle tombe.

C'est la raison pour laquelle tous les aménagements réalisés (parkings, voirie, trottoirs, toitures mais aussi la rénovation de la place Charles de Gaulle) sont faits en pavés enherbés.



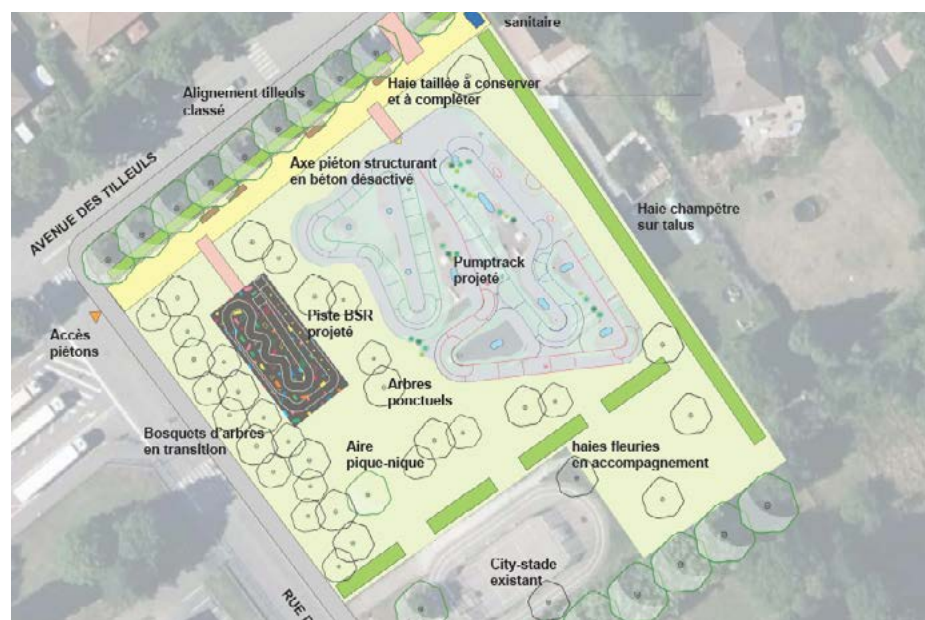
>> Le Pump track se concrétise :

Engagé par la précédente municipalité et poursuivi par l'équipe actuelle, le projet de Pumptrack avance aujourd'hui vers sa phase opérationnelle. Cette future installation viendra compléter l'offre d'équipements sportifs et de loisirs de la commune pour le plus grand plaisir des enfants, des jeunes et des familles.

Le futur site installé au niveau de l'ancienne piscine municipale, comprendra trois boucles de niveaux différents permettant aux débutants comme aux pratiquants confirmés de profiter du Pumptrack en VTT, BMX, trottinette ou skateboard.

Les plus jeunes auront également leur espace dédié avec la création d'un « Parc mobi'ludique » installé sur l'ancien parking de l'ex-piscine. Cette piste d'apprentissage permettra aux enfants, notamment en draisiennne, de découvrir le vélo dans un espace sécurisé et ludique.

À l'heure où vous lisez ce magazine, les marchés publics sont en cours d'attribution. Le début des travaux est prévu en septembre pour une fin de chantier attendue avant la fin de l'année.



Résidence au temps des cerises :

Gérée par la municipalité, la résidence autonomie « Au Temps des Cerises » accueille des personnes valides autonomes de 60 ans et plus dans un cadre sécurisé, convivial et favorisant le maintien de l'autonomie.

La structure comprend 34 appartements, du F1/F1 bis au F2, permettant à chacun de conserver son indépendance tout en profitant d'une vie sociale dynamique grâce aux nombreuses animations proposées tout au long de l'année : ateliers créatifs, gymnastique adaptée, chorale, événements festifs et temps conviviaux.

La résidence dispose également de deux logements temporaires meublés et équipés de type T1 ter. Ces hébergements peuvent accueillir temporairement des seniors, notamment après une hospitalisation ou pendant des travaux à domicile ou encore pour tester la résidence ; mais aussi des étudiants, stagiaires, jeunes travailleurs ou personnes en situation de handicap en hébergement transitoire favorisant ainsi les échanges intergénérationnels.

Les logements disponibles :

Actuellement, un appartement T1 bis sans balcon ainsi qu'un logement temporaire sont disponibles. Très prochainement, les deux logements temporaires seront à nouveau libres.

Un service de restauration payant est également proposé tous les midis, y compris les week-ends et jours fériés, sur réservation pour les habitants de plus de 60 ans.

Pour tout renseignement ou demande de visite, contactez la résidence au 03 29 91 08 33.



>> Prévention de la canicule

Vous connaissez un voisin âgé, isolé ou fragile ? Pensez à lui parler du registre canicule.



Comme chaque année, à l'approche de l'été, le dispositif Plan Canicule va être activé.

Il sera applicable ponctuellement sous décision du Préfet et selon certains critères : températures excessives durables (de jour comme de nuit, sur au moins 3 jours consécutifs).

Ce plan a pour objectif de veiller sur les personnes vulnérables inscrites sur le registre de la commune.

Ce registre canicule recense, à titre préventif et sur la base du volontariat, toutes les personnes âgées de plus de 65 ans et/ou isolées, et/ou fragilisées, et/ou porteuses de handicap.

Pendant l'alerte canicule, chaque inscrit reçoit un appel par jour. On prend le temps de discuter, de poser des questions, de s'assurer que tout va bien et de rappeler les bons gestes d'hydratation.

S'inscrire prend quelques minutes, vous pouvez aussi le faire pour un proche.

Contactez le CCAS au 03 29 91 62 48 ou par mail : ccas@commercy.fr.

Formulaire en ligne sur Commercy.fr

Conseil municipal des jeunes

Vos enfants s'engagent

Le 8 mai, les douze jeunes conseillers municipaux étaient au rendez-vous pour les commémorations. Farah, Anthéa, Swan, Driss, Haiki, Shaynna, Inès, Alexandre, Gabriel, Emma, Robin et Iosefo ont participé au dépôt de gerbe et à l'allumage de la flamme, aux côtés des élus.

Le CMJ prépare désormais ses prochains chantiers : une collecte de nourriture pour les chats, une journée de nettoyage de la ville, des actions de sensibilisation aux tiques et à la santé. Autant de projets pensés et portés par les enfants, pour leur ville.

Bravo à eux pour leur engagement.



Les balades santé du CCAS

À vos baskets !

Dans le cadre de ses actions de prévention santé, le CCAS de Commercy, et la Mutualité Française Grand Est, vous invitent à participer à des rencontres santé en plein air en bénéficiant de balades santé pour apprécier les bienfaits de la nature et de l'activité physique sur notre santé :



" BALADE SANTÉ "

15 septembre | 14h-16h | Découvrir des conseils pratiques pour composer des goûters sains & gourmands | Animée par une diététicienne nutritionniste

12 octobre | 14h-16h30 | Découvrir le tissage d'espèces végétales & le land art | Animée par une éducatrice à l'environnement

Gratuit - inscription obligatoire (places limitées)
ccas@commercy.fr
03 29 91 62 48

COUP DE CŒUR



Grâce à l'idée d'une commerçante et au budget participatif mis en place par la municipalité, les habitants peuvent désormais suivre en direct le nid de cigognes installé au sommet du clocher de Commercy.

Ce printemps a réservé une belle surprise : les œufs ont éclos et les cigogneaux sont désormais bien présents dans le nid.

Jour après jour, leur évolution est visible en direct, des premiers mouvements jusqu'aux futures ailes déployées. Un rendez-vous nature rare et apaisant, à découvrir depuis chez soi.

Flashez le
Qr code pour
voir le nid
en direct



Notre cadre de vie, l'affaire de tous !

Améliorer la qualité de vie à Commercy, c'est l'affaire de chacun. Avec l'arrivée des beaux jours, les activités extérieures reprennent, tout comme les petits désagréments du quotidien : nuisances sonores, herbes folles, haies débordantes, déjections canines ou dépôts sauvages. Quelques gestes simples permettent pourtant de garder une ville propre, agréable et respectueuse de tous.

Désherbage : une ville plus propre commence devant chez soi

Avec l'arrivée des beaux jours, les herbes folles réapparaissent au pied des maisons et le long des trottoirs.

Le désherbage des pieds de façade permet :

- >> de préserver l'esthétique de nos rues,
- >> de limiter la prolifération des mauvaises herbes,
- >> de participer à la propreté de la commune.

Une action collective

Les agents communaux, ne pouvant plus utiliser de produits phytosanitaires, assurent un désherbage mécanique, manuel ainsi que par biocide des caniveaux et bordures de trottoirs.

Sur décision du Maire, la commune procède actuellement à un désherbage des pieds de façades qui normalement incombe aux riverains. Cette action permettra un nettoyage complet de la ville. Il appartiendra ensuite à chaque habitant d'entretenir le long de son habitation, qu'il s'agisse d'une maison individuelle ou d'un immeuble collectif.

Chacun fait sa part pour le bien de tous.

Taille des haies

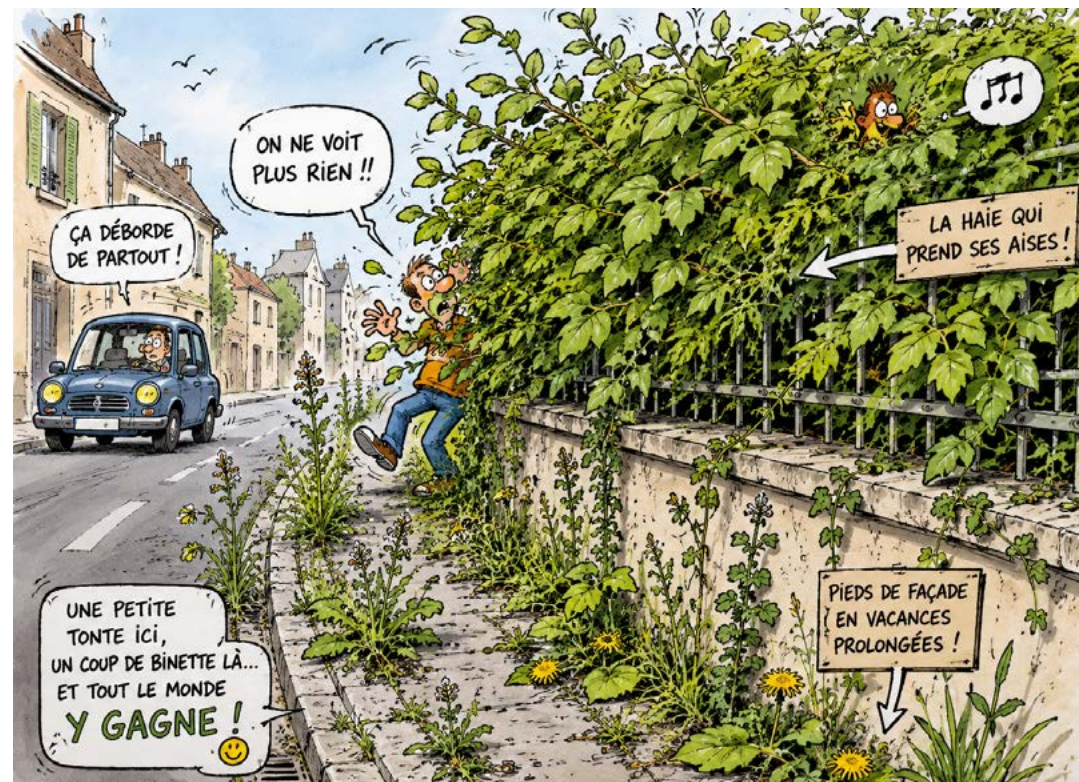
Des haies mal entretenues peuvent :

- >> gêner le passage des piétons,
- >> réduire la visibilité des automobilistes,
- >> empiéter sur les trottoirs ou la voie publique.

Les propriétaires sont invités à entretenir régulièrement leurs haies et plantations afin de garantir la sécurité, l'accessibilité de l'espace public et le confort de tous.

**PHILIPPE ROCHAT
LE MAIRE**

En mai, j'ai pris la décision d'engager les services municipaux dans une opération exceptionnelle de désherbage des pieds de façades, en complément de leurs missions habituelles d'entretien des caniveaux et des trottoirs, afin de permettre un nettoyage complet de la ville. Cet entretien relevant normalement des riverains, j'invite ensuite chacun à poursuivre cet effort devant son habitation pour préserver ensemble un cadre de vie propre et agréable pour tous.



Nuisances sonores



Respectons la tranquillité de chacun

Les nuisances sonores, qu'elles proviennent de travaux, de musique, d'appareils bruyants ou de comportements excessifs, peuvent rapidement perturber le repos et la tranquillité du voisinage.

>> Horaires autorisés pour les travaux de bricolage et de jardinage :
Du lundi au vendredi : 8h à 12h et 14h à 20h
Le samedi : 9h à 12h et 14h à 19h
Dimanches et jours fériés : 10h à 12h

Ces horaires concernent notamment les tondeuses, taille-haies, motoculteurs, perceuses, scies ou nettoyeurs haute pression...

Dépôts d'ordures



Les dépôts sauvages sont interdits

Abandonner des déchets sur la voie publique nuit à l'environnement, à l'image de la ville et au cadre de vie des habitants.

>> Rappel réglementaire

Article R.633-6 du Code pénal :
 « Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 3^e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, des ordures, déchets, déjections ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit. »

>> Respectons les jours de collecte et utilisons les équipements adaptés.

Déjections canines



Un geste simple pour une ville plus propre

Les trottoirs, espaces verts et lieux publics doivent rester agréables pour tous.

Les propriétaires de chiens sont invités à ramasser systématiquement les déjections de leur animal lors des promenades.

>> Des canisacs sont disponibles en mairie.

Un été de découvertes avec l'Office de Tourisme

Un été de découvertes avec l'Office de Tourisme Commercy Void Vaucouleurs

Cet été, l'Office de Tourisme de Commercy Void Vaucouleurs invite habitants et visiteurs à redécouvrir le patrimoine local à travers plusieurs visites guidées proposées de juillet à septembre.

Le château de Commercy ouvre ses portes tout l'été

Du 1er juillet au 31 août 2026, des visites guidées du château de Commercy seront organisées quotidiennement. Une belle occasion de plonger dans l'histoire de ce lieu emblématique et d'en apprendre davantage sur son architecture et ses anciens occupants.

Les horaires des visites évolueront au fil de l'été :

Du 1^{er} au 12 juillet inclus : une visite guidée par jour à 15 h
Du 13 juillet au 16 août inclus : deux visites guidées par jour à 10 h 30 et à 15 h

Du 17 au 31 août inclus : une visite guidée par jour à 15 h

Des rendez-vous exceptionnels au Prieuré de Breuil L'Office de Tourisme proposera également des visites guidées du Prieuré de Breuil, un site chargé d'histoire et de charme, les :

samedi 18 juillet / samedi 8 août / samedi 29 août

Informations pratiques

Tarif : 4€ par personne 2€ pour les 14-26 ans, et gratuit jusqu'à 14 ans.

Pour toute information ou réservation, contactez l'Office de Tourisme de Commercy Void Vaucouleurs :

>> 03 29 91 33 16

>> 03 29 89 51 82

ou par mail : tourisme.cc-cvv@orange.fr



Commercy labellisée "Ville d'accueil des véhicules d'époque"

En avril, dans la cour du château, la Ville de Commercy a officiellement reçu le label « Ville d'accueil des véhicules d'époque », décerné par la Fédération Française des Véhicules d'Époque.



Cette cérémonie conviviale a réuni une trentaine de membres de la fédération ainsi qu'une vingtaine de véhicules anciens, pour le plus grand plaisir des passionnés et des curieux. Après le mot d'accueil de Monsieur le Maire, M. Dejy, délégué départemental de la FFVE, a rappelé l'importance de ce label, qui valorise à la fois le patrimoine local et les véhicules anciens, véritables témoins de notre histoire.

La Ville remercie l'association commerciale RETROSTAN55 pour sa participation et son engagement.



Fête de l'Europe et Jumelage

Le 9 mai, jour de la fête de l'Europe, Commercy a accueilli une délégation allemande dans le cadre du jumelage. Après une cérémonie dans le parc Hockenheim où Le maire de Commercy et le maire d'Hockenheim ont prononcé des discours qui rappelaient l'importance de cette ouverture vers l'Europe, c'est dans la salle d'honneur du château que les festivités se sont poursuivies. En effet, les associations des Amis de Arts française et allemande ont décidé de faire salle commune pour le plus grand plaisir de nos yeux. L'exposition a été ouverte au public du 2 au 31 mai.



À NE PAS MANQUER
SAMEDI
20
JUIN

Charlie Winston, le concert événement



De Charlie Winston l'on connaît son iconique "Like a Hobo", tube du début des années 2000, qui révèle une identité musicale forte, folk et rock à la fois. La Ville de Commercy a le plaisir d'accueillir cet artiste d'exception, le samedi 20 juin prochain, à partir de 20h00.

Avec Love Isn't Easy, son 6e album intime et vibrant, Charlie Winston explore l'amour tout en affirmant pleinement son identité artistique. Entouré de ses musiciens complices, il sera sur scène dans le cadre exceptionnel du château Stanislas pour un live puissant et habité.

Il sera précédé, en première partie, dès 20h00, par le Cool Big Band du Conservatoire de Musique de Commercy. Ensemble composé de 20 musiciens du conservatoire de musique, de type Big Band, il associe le swing d'une imposante section cuivrée à la voix prenante et puissante de Séverine. Le tout soutenu par une rythmique à la façon Rythm & Blues.

Le public est donc attendu nombreux place du fer à cheval et dans la cour du château Stanislas, le 20 juin.

Une offre de restauration et buvettes sera proposée place du fer à Cheval.

L'accès au site sera possible dès 18h00 par une entrée unique située avenue Stanislas, à l'intersection avec la rue des Colins. Un contrôle des accès (contrôle visuel des sacs, palpation et détection de métaux) y sera réalisé.

>> Fête de la musique

Ce concert gratuit est une belle occasion de célébrer la fête de la musique qui sera également à l'honneur sur le parvis du conservatoire de musique de 14h00 à 18h00 avec les formations du conservatoire de musique et de l'Orchestre de Commercy.

INFOS PRATIQUES

>> Concert gratuit

>> Restauration et buvettes sur place

>> Concert debout (absence de sièges ou gradins, apport de sièges pliants interdit) pour des raisons de sécurité : gourdes métalliques interdites (bouteilles en plastique autorisées)

>> Entrée et sortie unique depuis l'avenue Stanislas

>> Stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite avenue Stanislas, du 22 au 37 et jusqu'au 7 avenue Carcano

>> Espace dédié aux personnes à mobilité réduite à proximité de la scène

Qu'elle est belle la bibliothèque !

Les travaux de modernisation de la bibliothèque ont été initiés par l'ancienne municipalité mais réfléchis par les trois bibliothécaires, Nadège Ribon, Sandra Loynet et Anne Tabourin. Leurs deux objectifs principaux : confort et convivialité.

Après des mois de travaux, c'est dans un lieu lumineux, aéré et accueillant que des personnalités et des commerçants se sont retrouvés pour l'inauguration, le 7 mai. Mme Garelli, nouvelle adjointe à la culture a prononcé son premier discours officiel, suivi de M. Menonville, sénateur et M. Leroux, sous-préfet, en présence de M. le Maire, Philippe Rochat, M. le président de la communauté de communes CVV, Francis Leclerc, des représentants du département et autres élus municipaux. Tous font de la lecture un enjeu sociétal prioritaire.

Trois actions principales ont concrétisé ce projet :

- la réalisation des travaux : réfection de la section jeunesse avec la suppression de l'estrade et des cloisons, réfection des bureaux, des couloirs et des toilettes, rafraîchissement des peintures de la section adulte (entreprises Haldric pour la rénovation et ABI pour l'électricité).
- la requalification des espaces, des usages et changement de mobilier fourni par la société BC Intérieur : des espaces modulables qui permettent d'offrir au public des usages multiples : coin ados, espace de travail, espace détente, jeux vidéo, piano, platine vinyle... Un mobilier ergonomique pour les usagers mais aussi pour les agents.
- la mise en place d'une solution RFID par la société

Nedap pour localiser les livres et sécuriser les emprunts, ainsi que l'installation d'automates de prêt afin que les bibliothécaires puissent se rendre davantage disponibles pour les usagers.

Ce projet ambitieux et tourné vers l'avenir a bénéficié d'un soutien financier majeur et essentiel de l'État, au titre de la dotation générale de décentralisation. D'un montant total de 270 000 € TTC, il a été subventionné à hauteur de 80 % des dépenses hors taxes éligibles, soit un montant de 168 905 €. Le dossier de subvention a été instruit par les services de la DRAC. L'expertise du Service Culture et Lecture Publique de la Meuse a également permis un accompagnement de la ville dans la phase de réflexion.



Pratiquer le padel à Commercy

Souvent confondu avec le paddle (planche, sur l'eau), le padel se joue en réalité raquette en main : un mix entre tennis et squash, plus accessible à prendre en main que le tennis. Et bonne nouvelle, Commercy accueille les premiers terrains du département.

L'inauguration des deux courts, organisée le samedi 13 juin, a réuni curieux et amateurs de sport autour de démonstrations, d'initiations et d'animations conviviales. L'équipe de Yes Yes Padel était présente pour accompagner les visiteurs et faire découvrir cette discipline en plein essor.

Les terrains sont ouverts depuis le 14 mai.

Réservation via l'application Yes Yes Padel.

Tarif : 8 € par joueur et par heure, 6 € pour les Commerciens et les licenciés du Tennis Club Commercy.

Quatre joueurs par court.

Raquettes et balles disponibles sur place, via un distributeur automatique. Première partie offerte, inscription dans l'application.

Une raquette, quatre joueurs, deux courts. À vous de jouer.



1^{ÈRE} PARTIE OFFERTE
Flashez le Qrcode pour tout savoir sur Yes yes Padel



Pass' à Com



L'été en mode découverte

Vous avez un enfant né entre 2008 et 2018 : le Pass à Com lui ouvre les portes des équipements culturels et sportifs de la ville pour 1 ou 2 € la séance, la différence est prise en charge par la Ville.

Cet été, les stages d'initiation se poursuivent. Un courrier a été envoyé aux associations pour leur proposer d'offrir une ou plusieurs séances aux titulaires du Pass. Le Club Nautique de Commercy ouvre la voie avec une séance de prévention des noyades, en lien avec la saison de baignade. D'autres clubs viendront enrichir la liste.

L'idée n'est pas seulement d'occuper l'été : c'est aussi pour les jeunes l'occasion de rencontrer un encadrement, de tester une discipline, et pourquoi pas de s'inscrire à l'année à la rentrée.

Programme détaillé et inscriptions à la mairie.

Vos clubs font vivre la ville

Ce printemps, Commercy a vibré au rythme de ses clubs. Premier rendez-vous fort, l'Open de la Madeleine, le 9 mai, qui a réuni les amateurs de Mölkky dans la cour du château. Organisé par **Bâton Sol'Air** et le **Lions Club Commercy-Val de Meuse**, le tournoi a séduit jusqu'à la Fédération française, qui envisage un événement de plus grande ampleur sur ce site. Notre château fait envie. Le trophée, confectionné par le Lions Club, sera remis en jeu chaque année.

Le sport a continué sur tous les fronts. Le **Groupe Athlétique Commercy** a lancé ses Foulées du Roi Stan le 30 mai (course enfants, 5 km et 9,3 km), avant que le **Véloce Club Commercienn** accueille, le 6 juin, la Coupe de France des départements, avec deux manches piste U15/U17 féminines et U17 masculins. La Boule Commercienn, elle, a investi à son tour la cour du château pour son concours annuel le 13 juin.

Les 3 et 4 octobre, les **Cylindrées de la Madeleine** et de nombreuses associations du territoire porteront Octobre rose. Associations, commerçants et Ville se mobilisent ensemble contre le cancer du sein.



Votre ville, votre magazine : donnez votre avis !

Le magazine municipal de la Mairie de Commercy évolue avec vous.

Afin de mieux répondre à vos attentes, la Ville souhaite recueillir l'avis des habitants sur le contenu, le format et le rythme de parution du Commercy Actu's, le magazine municipal de Commercy.

Quels sujets vous intéressent le plus ?
Qu'aimeriez-vous retrouver régulièrement dans le magazine ?
Préférez-vous un format plus pratique, plus culturel, plus participatif ?
Quelle périodicité vous semble la plus adaptée ?

Votre opinion est précieuse pour construire un magazine plus proche de vos attentes et de votre quotidien.

Prenez 2 à 5 minutes pour répondre à notre questionnaire en ligne et partager votre vision du Commercy Actu's

Merci pour votre participation !
Ensemble, faisons évoluer votre magazine municipal.

**Flashez le
Qr code pour
donner votre
avis sur le
magazine**



ARRÊT SUR IMAGES



Cérémonie patriotique du 8 mai



Vernissage de l'exposition Horizons Communs (mai)



Construction de la Halle, place Charles de Gaulle



Visite ministérielle d'Aurore Bergé au forum de l'emploi



Foire de printemps (avril)



Animation Retro Gaming de la bibliothèque (mai)



Danse verticale organisée par la CCCV



Les animations du Musée (avril)



Nuit des musées à Commercy (mai)



Inauguration des courts extérieurs de tennis (mai)



Animation du Conservatoire à l'école Jeanne d'Arc (mai)

LE CONTENU DE CES TRIBUNES ENGAGE LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS

Expression politique de la majorité

Les 29 membres du Conseil Municipal de Commercy, élus au suffrage universel dès le 22 mars dernier, sont tous responsables de la qualité de leur engagement devant la population de notre ville. Certains plus que d'autres, tels le Maire, les Adjoints et les Conseillers Municipaux Délégués.

Cependant, quelles que soient les positions au sein du Conseil Municipal, un état d'esprit de service et une forme d'effacement des égos doit prévaloir, en vue de l'intérêt général. C'est ce que la majorité privilégie, en ne craignant pas de solliciter des conseillers municipaux de la « minorité » (ou de l'opposition) sur des champs pour lesquels ils témoignent un vrai intérêt, et pour lesquels ils ont précédemment développé de réelles compétences : pourquoi devraient-ils en être exclus ? C'est donc, par respect et par déférence pour leur engagement citoyen, qu'ils sont quelquefois invités à s'impliquer.

Le Maire a rappelé à juste titre que tous avaient un rôle à jouer, et que les différences n'ont pas à s'effacer, mais qu'une opposition accusatrice systématique, si elle devait perdurer, doit s'appuyer sur des faits avérés et non sur des accusations ou provocations que l'on pourrait, certaines fois, qualifier de « gratuites ».

C'est donc dans cet état d'esprit positif et volontaire que la majorité entend mener les projets proposés aux commerçants, quels que soient les obstacles rencontrés. Dans ce contexte, les valeurs humanistes qui ont fondé cette équipe majoritaire, au service des commerçants, ont plus que jamais leur place au sein du Conseil Municipal comme partout ailleurs.

Philippe Rochat

Expression politique de l'opposition

Nous tenons tout d'abord à remercier sincèrement les Commerçantes et les Commerçants qui ont accordé leur confiance à notre liste « Expérience et avenir pour Commercy ». Avec seulement 69 voix d'écart sur près de 1 850 suffrages exprimés, ce résultat démontre qu'une part importante de la population partageait et partage encore notre vision pour l'avenir de notre ville.

La nouvelle équipe annonçait une mandature transparente. Pourtant, sa première décision fut de supprimer deux commissions essentielles : la commission des finances et celle des ressources humaines. Un signal préoccupant dès le début du mandat.

Depuis son installation, la majorité municipale donne le sentiment d'être dépassée par la réalité de l'exercice du pouvoir communal. Approximations, hésitations, annonces contradictoires et décisions mal préparées se multiplient, alimentant les inquiétudes de nombreux habitants.

La campagne électorale a pourtant duré près de deux années, selon les propres mots de M. Rochat. Deux années qui auraient dû permettre à cette équipe de mesurer pleinement l'ampleur des responsabilités qu'elle ambitionnait d'assumer. Gouverner une ville comme Commercy, troisième ville de Meuse, exige une connaissance précise des dossiers, une capacité d'anticipation ainsi qu'une préparation sérieuse des moyens humains, techniques et financiers nécessaires à la conduite des projets.

Comme l'écrivait Adolphe Thiers : « Gouverner, c'est prévoir ». Manifestement, cette maxime n'a pas inspiré la majorité actuelle. Une fois confrontée aux réalités du terrain, celle-ci semble découvrir la complexité des dossiers qu'elle prétendait pourtant maîtriser durant la campagne.

Plus troublant encore, plusieurs élus de la majorité sollicitent aujourd'hui l'aide et l'expérience de celles et ceux qu'ils ont passé des mois à critiquer. Qu'un élu recherche des informations ou bénéficie de l'expérience de ses prédécesseurs est parfaitement normal. Mais il existe une contradiction profonde entre le fait de dénigrer systématiquement le travail accompli auparavant et celui de venir ensuite demander soutien et explications lorsque surgissent les difficultés.

Depuis leur arrivée, certains responsables municipaux semblent avoir fait du procès permanent de l'ancienne équipe une méthode de gouvernement. Chaque dossier hérité deviendrait soudain mauvais ou irresponsable, jusqu'au moment où la réalité administrative, financière ou technique les oblige à reconnaître implicitement la solidité du travail engagé auparavant.

Pour mémoire, plusieurs projets structurants avaient été engagés :

- restructuration éco-responsable et végétalisation de la place Charles-de-Gaulle ;
- création d'une aire de camping-cars avec services intégrés ;
- construction d'une halle polyvalente ;
- création d'un pumptrack ;
- nouveau parc de Breuil ;
- aide à la reconstruction des terrains de tennis ;
- premier terrain de padel de Meuse ;
- réhabilitation de la salle des Roises ;
- projet de halle sportive ;
- création d'un cani-parc.

Une ville ne se construit pas sur l'effacement systématique de ce qui a été fait avant soi, mais sur la continuité et l'amélioration de l'existant.

Nous le redisons clairement : l'opposition municipale restera fidèle à une attitude responsable et constructive. Chaque fois qu'il s'agira de défendre l'intérêt général et les projets utiles aux habitants, nous serons présents. Mais être constructif ne signifie pas se taire face aux incohérences, aux impréparations ou aux tentatives de manipulation politique.

Les Commerçantes et les Commerçants attendent de leurs élus du sérieux, de la cohérence et une véritable capacité d'action. C'est cette exigence de responsabilité, de compétence et de vérité que nous continuerons à défendre.

Gérald Cahu – Sandrine Kiefer-Raffner – Benoit Reyre



Musée

Visites guidées et animations au programme

Découvrez ou redécouvrez les expositions permanentes du musée : une collection de céramique (du XVIII au XIX siècles) et la deuxième collection publique d'ivoire de France (du XIV au XX siècles).



Le programme d'animation du musée :

>> 27 juin à 15h

Visite guidée de l'exposition

« Les frères Voirin, la pensée devient tableau »

Découverte de l'exposition temporaire dédiée aux frères Voirin.

Durée : 1H

Public : à partir de 12 ans

>> 10 juillet à 9h

Atelier écriture

Les œuvres des frères Voirin de l'exposition temporaire deviennent une source d'inspiration pour imaginer vos propres mots.

Durée : 2H

Public : à partir de 16 ans

>> 15 juillet à 14h

Atelier dessin pour les jeunes

Initiation au dessin en compagnie de l'artiste Aurélie Saleur de l'Atelier Charry.

Durée : 2H

Public : de 8 à 14 ans

>> 22 juillet à 10h30

Visite découverte petit et grands

Visite ludique du musée, pleine de découvertes pour les enfants... et même pour les grands !

Durée : 1h30

Public : de 3 à 7 ans, enfants accompagnés d'un ou plusieurs adultes.

**Animations gratuites sur réservation
au 03 29 91 75 68 ou dat@commercy.fr**

Exposition Temporaire du Musée

Nouvelle exposition temporaire consacrée au travail des frères Jules et Léon Voirin, artistes nancéens nés en 1833.

>> JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2027

Musée de la céramique et de l'ivoire

Du 4 avril au 28 juin et du 5 septembre au 31 octobre :

Les week-ends & jours fériés – 14 h > 18 h

Du 1^{er} juillet au 30 août : Du mercredi au dimanche – 14 h > 18 h

Plus d'infos sur Commercy.fr



Bibliothèque

"Partir en livre"

Spectacle "Super Gamma et Super Beta" par "Les fées du logis", jeu concours avec tirage au sort (retrait des bulletins à la librairie commerciale du 17/06 au 26/06, tirage au sort au Breuil le 27/06), lectures, activités diverses, surprises pour les enfants. Possibilité de pique niquer, repas tiré du sac.

**>> samedi 27 juin de 10h à 17h
Dans le jardin du Prieuré de Breuil**



Cérémonies Patriotiques

Les cérémonies sont ouvertes à tous. Rendez-vous au Cimetière militaire - Avenue de Verdun

Fête Nationale

>> mardi 14 juillet - 11 H

Cour du château

Anniversaire de la Libération de Commercy

>> lundi 31 août - 19 H

Cimetière militaire - Avenue de Verdun

Journée Nationale d'Hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives

>> vendredi 25 septembre - 19 H

Cimetière militaire - Avenue de Verdun

Anniversaire de l'Armistice

>> mercredi 11 novembre - 11 H

Cimetière militaire et Cour du château

Journée Nationale à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de la Tunisie

>> samedi 5 décembre - 19 H

Cimetière militaire - Avenue de Verdun



Exposition

Exposition d'été : la nature et le rêve



La Ville de Commercy accueille l'artiste peintre Latifa BERMES

>> du 11 juillet au 31 août 2026

Château Stanislas

Ouverture

Du mardi au dimanche de 14h > 18h

Entrée Gratuite

1203
PERSONNES ONT
TÉLÉCHARGÉ CITY ALL
Et vous ?

**POUR NE MANQUER AUCUN RENDEZ-VOUS
TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
L'APPLICATION MOBILE CITY ALL**



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE VOTRE VILLE

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville





Musique

Concert Ballet

Plongez dans **Le Bestiaire Enchanté**, une création musicale et chorégraphique exceptionnelle signée par le compositeur français Laurent Bômont. Ce ballet, véritable illustration de contes de fées et de créatures fantastiques, réunira 120 participants : élèves du Conservatoire de Musique, musiciens de l'Orchestre de Commercy et danseurs de la Cie Armelle Gabriel.

À l'image du projet « Rencontre de deux orchestres » de 2025, ce spectacle entièrement produit par des talents commerciaux met à l'honneur le Château de Commercy, le dynamisme et le rayonnement culturel de notre ville.



Venez découvrir ce show musical et chorégraphique unique, qui ouvrira L'Été chez Stan 2026. Une soirée magique à ne pas manquer !

FÊTE DE LA MUSIQUE

Concert CHARLIE WINSTON

>> **Samedi 20 juin 2026 à 20h**

Cour du château Stanislas (plus d'info en page 10)

Ce concert gratuit est également une belle occasion de célébrer la fête de la musique qui sera également à l'honneur sur le parvis du conservatoire de musique de 14h00 à 18h00 avec les formations du conservatoire de musique et l'Orchestre à l'école, toujours au rendez-vous !

Conservatoire

>> **Samedi 20 juin 2026 de 14h à 18h**

- 14h00 : atelier musiques actuelles
- 14h45 : projet "Com'un Accord" Guitare et Chanson (près de 30 musiciens/Chanteurs)
- 15h45 : Classe de Piano
- 16h00 : Karima-Samba
- 16h30 : Orchestre à l'école
- 17h00 : Ensemble de Flûtes Traversières (Arc en Ciel)



OMA

SWING SHADY Pop Manouche

Ce quartet atypique plein d'énergie s'amuse à revisiter des tubes interplanétaires en les réarrangeant dans le style du maître Django.

Ils vous feront découvrir, entre autres, des titres de David Bowie, reconverti en mangeur de hérissons, ou encore de Eurythmics en pèlerinage aux Saintes Maries de la Mer... Swing Shady, c'est un peu la rencontre improbable entre Eminem et les Triplettes de Belleville. En somme, un répertoire aussi riche que varié qui fera swinguer tous les publics.

>> **Vendredi 18 septembre 2026 à 20h30**

Salle des Tilleuls, Rue de la Pocherie

Tout public

Renseignements : 03 29 91 23 88 www.omacommercy.fr



"Les Guinguettes du Breuil"

par la Cie MAVRA

SIX JOURS AU RYTHME DES GUINGUETTES :
DU JEU ET DE LA FÊTE !

>> **du 23 au 28 août**

Au programme :

- >> théâtre musical
- >> sieste sonore
- >> cinéma en plein air
- >> lecture poétique
- >> concert
- >> danse



L'été chez Stan

COUP DE COEUR
DU 4 JUIL
AU 29 AOÛT
2026

L'été chez Stan arrive à grands pas ! Concerts en plein air les samedis soirs d'été.

Samedi 4 Juillet - 21h00

Orchestre - Ballet « Le Bestiaire Enchanté » par l'Orchestre de Commercy et compagnie de danse Armelle Gabriel. Voir ci-contre rubrique "musique"

Samedi 11 Juillet - 21h00

Led Zap, soirée Soul.

Samedi 18 Juillet - 21h00

En fanfare, soirée Cinéma plein air au Prieuré de Breuil.

Samedi 25 Juillet - 21h00

The Celtic Tramps, soirée Musiques du monde.

Samedi 1er Août - 21h00

Devil Jo, soirée Rock.

Samedi 8 Août - 21h00

Monsieur Ben, soirée Blues.

Samedi 15 Août - 21h00

soirée D-jay pour une boum géante

Samedi 22 Août - 21h00

Du Vent dans les micros, soirée Festive

Samedi 29 Août - 21h00

Autour de France, soirée Tribute

Cour du château Stanislas - Entrée libre
Renseignements sur Commercy.fr



CHARLIE WINSTON

ON TOUR

Samedi
20 JUIN

À partir de
20H

Concert
GRATUIT

COMMERCEY

Château Stanislas

Commercy.fr



Ville de
Commercy

